Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 41 (1905)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIme ANNÉE

N° 15

LAUSANNE

15 avril 1905.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Du but de l'éducation d'après une pédagogie de la solidarité. — Encore l'allemand. — Chronique scolaire : Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses : Comparaison entre une abeille et une mouche. — Dictées. — Récitation. — Enseignement de la coupe : Chemise pour enfant de un à cinq ans (fin). — Comptabilité : Prix de revient d'un litre d'huile de noix.*

DU BUT DE L'ÉDUCATION D'APRÈS UNE PÉDAGOGIE DE LA SOLIDARITÉ

En pédagogie, comme dans les autres sciences dites canoniques ou régulatives, les buts priment les moyens puisque ceux-ci sont à leur service. La détermination du but à poursuivre nous fournira, en grande partie, celle des méthodes à employer pour y parvenir. Il importe donc avant tout de fixer le but de l'éducation, de donner une réponse à cette question : « Quelle est la fin propre de l'éducation ? »

Mais, dès l'abord, on conteste à la pédagogie, sinon le droit de poser, du moins le pouvoir de résoudre cette question préjudicielle. Telle est l'opinion de Bain, par exemple, qui, au nom de la méthode expérimentale pure, dénie à la pédagogie le droit de rechercher quel peut être le but de l'éducation et qui borne le rôle de cette science à « l'étude des moyens propres à constituer les facultés acquises des êtres humains[1] ».

Ainsi comprise, la pédagogie prend réellement rang dans la science ; nous ajouterons dans une science qui se borne à la pure description des phénomènes. Quant à rechercher quelle est la fin propre de l'éducation, c'est un problème qui dépasse l'expérience ; il faut le reléguer dans le domaine des spéculations métaphysiques. Or Bain refuse à la métaphysique toute ingérence dans le champ de la pédagogie.

[1] Voir Bain : *La science de l'éducation*, p. 5.

Nous ne nous proposons pas de refaire ici une critique de la thèse du psychologue anglais. La science moderne, depuis Auguste Comte surtout, cherche à s'affranchir de toute métaphysique et à se constituer sur une base purement expérimentale. Il est juste de dire que la science, en se débarrassant ainsi d'un certain nombre de problèmes qu'elle considère comme insolubles et en se bornant à l'étude des phénomènes observables et à leur coordination, a réalisé un sérieux progrès. Trop longtemps les esprits ont porté leurs efforts et leurs investigations vers ce qui dépasse l'expérience, au lieu de s'en tenir à l'expérience, à la réalité donnée.

La pédagogie, comme les autres sciences canoniques, gagne, croyons-nous, à être constituée sur une base expérimentale aussi large que possible. Toutefois, nous devons reconnaître que l'expérience ne saurait lui donner son but. Ce but de l'éducation ne peut être déterminé *a posteriori*. Ce n'est pas autour de lui, c'est en lui-même que l'éducateur trouvera l'idéal vers lequel il désirera ensuite faire tendre ses efforts.

Cet idéal peut être le perfectionnement de l'être humain (Kant), ou la formation de l'homme dans l'enfant (Montaigne et Rousseau), ou la perfection de notre nature (J.-S. Mill), ou la préparation à la vie complète, à la vie vers laquelle tend l'évolution (Spencer); mais, encore une fois, cet idéal n'est pas fourni par l'expérience à l'éducateur. C'est, si l'on veut, le produit d'une intuition ou le résultat d'un raisonnement *a priori*, en quelque sorte métaphysique. Une fois ce but choisi, admis, les méthodes propres à le réaliser sont du ressort de l'expérience.

Nous souscrivons pleinement, pour ce qui nous concerne, à cette opinion de M. Boirac[1]. « L'art de l'éducation exige impérieusement, pour se constituer, pour se définir même, l'examen et la solution préalables de ce problème fondamental : « Quelle est la fin propre de l'éducation et comment se subordonne-t-elle à la fin générale et suprême de la vie humaine ? » Tant qu'on n'aura point nettement établi et délimité le but final, il sera impossible d'asseoir sur des bases solides une théorie philosophique de l'éducation. Cette question préjudicielle doit être examinée et résolue *avant qu'on aborde* l'étude des facultés et des lois psychologiques qui président à leur développement naturel ; à plus forte raison doit-elle précéder la question des procédés et des méthodes qui permettront d'utiliser ces lois pour le succès de l'éducation elle-même. Il est trop clair que les moyens à employer varient nécessairement avec les fins qu'on se propose et que les propriétés mêmes du sujet sur lequel l'art doit agir, changent complètement d'aspect pour le praticien, selon la nature du but auquel il prétend les ajuster .»

[1] *Revue philosophique*, vol. IX.

*
* *

Si la nécessité de déterminer en pédagogie la fin propre de l'éducation est ainsi admise, quelle devra être celle-ci ? Les réponses données à cette question sont extrêmement nombreuses ; chaque théoricien de la pédagogie a, pour ainsi dire, la sienne. Il n'y a guère que Locke qui ait écrit un ouvrage assez important sur l'éducation sans la définir.

Nous n'avons pas à faire ici le catalogue des buts assignés à l'éducation par les principaux pédagogues anciens et modernes, pas plus qu'à faire œuvre de critique ; nous renvoyons pour cela aux nombreux traités de pédagogie. Nous voudrions seulement rappeler que, malgré leur diversité apparente et suivant le point de vue auquel on se place pour les examiner, les différents systèmes pédagogiques peuvent être classés de deux manières différentes.

1° Au point de vue sociologique, les buts donnés à l'éducation diffèrent par l'importance plus ou moins grande accordée soit au facteur individuel, soit au facteur social de l'éducation. Au groupe des théoriciens qui ont surtout insisté sur le côté individuel de la nature humaine, appartiennent entre autres Kant et Spencer. On se rappelle, en effet, que le chef de l'école criticiste allemande assigne pour but à l'éducation le développement de l'individu dans toute la perfection dont il est susceptible. Pour le célèbre penseur anglais, ce but, c'est la préparation à la vie complète ; mais pour quiconque a lu le fameux ouvrage, *l'Individu contre l'Etat*, il n'y a plus de doute que la vie dont il parle, c'est seulement la vie individuelle.

Au second groupe de cette même classe se rattachent les théoriciens de l'éducation qui ont surtout insisté sur le côté social du problème en question. Indiquons, entre beaucoup d'autres, comme représentants de cette tendance l'un des disciples déjà émancipés de Kant, le philosophe Fichte : « La mission de l'éducation pour Fichte, dit M. P. Duproix, n'est pas seulement de former et de cultiver des esprits et des consciences à l'état individuel, isolé, sporadique, pour ainsi dire, mais de former aussi et de cultiver des hommes destinés à vivre en société [1] ».

2° Au point de vue psychologique et moral, nous nous trouvons également en présence de deux groupes assez nettement différenciés. Au premier appartiennent les doctrines qui, convaincues avant tout de l'utilité immédiate du savoir : considèrent la science, l'acquisition de connaissances aussi nombreuses que possible, comme la véritable fin de l'éducation ; ce sont les doctrines utilitaires. Ce point de vue se trouve déjà plus ou moins vaguement exprimé dans la pédagogie de Rabelais ; il est soutenu par Diderot et se retrouve également chez l'abbé de Saint Pierre, chez Helvétius et chez Comte, mais il a trouvé son plus brillant défenseur en H. Spencer. L'utilitarisme de ce puissant génie en matière d'éducation est trop connu pour que nous ayons besoin d'insister.

Le second groupe de cette seconde classe renferme la, ou plus exactement les doctrines dites libérales avec leurs diverses tendances. La pédagogie libérale ne se propose pas, comme l'utilitarisme, l'acquisition du savoir utile comme but suprême de l'éducation, mais le perfectionnement physique, intellectuel et moral de

[1] P. Duproix : Kant et Fichte, p. 136. Voir aussi les œuvres de Niemeyer et « l'Enseignement au point de vue national », de A. Fouillée.

l'individu, le développement aussi complet que possible de sa personnalité, la mise en valeur de toutes les énergies physiques, morales et sociales de l'enfant en vue de son rôle d'homme et de citoyen. L'esprit qui anime cette pédagogie se retrouve à des degrés divers aussi bien chez Montaigne, chez Rousseau et chez Condorcet que chez Kant et chez Herbart. Ses thèses essentielles ont également été défendues, par un grand nombre d'auteurs récents, dans des ouvrages qui ne manquent ni d'intérêt, ni de valeur. Citons seulement pour mémoire les noms de J. Simon, V. Laprade, Maneuvrier, Demolins, Fr. Vial, Marion, Bréal, etc.

Les tendances de ces divers théoriciens de la pédagogie sont loin d'être identiques ; de notables divergences les séparent ; ils sont sur plus d'un point en opposition les uns avec les autres. Toutefois il n'est pas difficile de reconnaître que, sous leur diversité apparente, toutes ces doctrines appartiennent à une même famille ; le même esprit les anime et les pénètre ; partout s'y retrouve cette même idée que la fin de l'éducation *c'est de former des hommes*. Mais l'accord cesse dès qu'il s'agit de préciser le contenu de cette formule et de définir avec exactitude ce que c'est que « former ou instituer un homme ». Les définitions qui ont été données de l'homme sont vagues, superficielles ou incomplètes; elles ne fournissent que des vues partielles sur l'homme et sur sa destination. D'un autre côté, la conception que l'on se fait de l'homme ne demeure pas étrangère à celle que l'on se forme sur le but de l'éducation ; l'une se rattachera à l'autre par un lien très étroit.

(*A suivre.*)

PAUL DUMONT,
professeur-suppléant à l'Académie de Neuchâtel.

ENCORE L'ALLEMAND[1]

Je ne sais quelle mouche a piqué Mlle Willy. Il a suffi d'un simple exposé historique de la question de l'allemand à Genève, exposé bien modeste et absolument objectif, pour que Mlle W. parte en guerre et entame une polémique sur un ton agressif que rien ne justifie, et que je m'efforcerai de ne point imiter.

Je n'imiterai pas davantage Mlle W. dans ce procédé commode, quoique un peu vieilli, qui consiste à prêter à ses adversaires certaines opinions, afin de pouvoir s'offrir, en les réfutant, la puérile satisfaction d'un triomphe facile. Je reprendrai, au contraire, point par point, le plaidoyer de Mlle W. et je tâcherai d'y répondre aussi brièvement que possible.

Je constate tout d'abord que Mlle W. ne conteste l'exactitude d'aucun des faits que j'ai rappelés. Elle se borne à relever le dernier paragraphe de mon article et demande :

« *A qui la faute si les élèves ânonnent de petites phrases insipides ?* »

Je réponds : A ceux qui ont imposé au personnel enseignant une tâche pour laquelle il n'a pas été préparé, une méthode que je crois excellente, mais qui suppose de la part du maître une connaissance complète de l'allemand, alors que la plupart des instituteurs et des institutrices n'en savent que ce que l'on apprend au Collège ou à l'Ecole secondaire et supérieure. Et, comme je fais partie de ce groupe nombreux, je n'éprouve aucun scrupule à dévoiler le mystère.

« *Du reste, l'assertion de M. P. ne repose pas sur des données exactes.* »

Qu'en sait Mlle W. ? Je reconnais cependant que j'ai eu le mauvais goût de ne

[1] Voir *Educateur* 1905, nos 7 et 11.

pas la consulter. Mais je persiste dans mon égarement, et je demande humblement l'autorisation de pouvoir puiser mes renseignements où bon me semble.

« *Un grand nombre d'institutrices... regretteront vivement la suppression de l'allemand dans leurs classes.* »

Combien ?

« *Cette minorité de travailleuses intelligentes est loin d'être négligeable, car elle représente au sein du corps enseignant l'idéal progressiste, si ce n'est la force du nombre...* »

Respirons en passant le parfum de modestie qui s'exhale de chacune de ces paroles et... continuons.

« *Les arguments que ces dames mettent en avant pour appuyer leurs idées ont une portée nettement pédagogiques...* »

Pardon ! De quels arguments voulez-vous parler ? Mlle W. qui semble fonctionner en qualité de porte-parole de ce « grand nombre » qui est une « minorité » eût été bien inspirée en les exposant aux lecteurs de l'*Educateur*. Cela leur eût été plus profitable, pour élucider la question de l'allemand, que le rappel de ces vérités pédagogiques — ô combien nouvelles ! — *à savoir l'intérêt, la variéte dans les leçons*, ou encore cette dissertation sur la *classe ouvrière* et la *valeur de ce terme*.

Mais j'ai beau relire l'article de Mlle W., j'y trouve des affirmations, des dissertations, l'exposé sommaire d'un programme et d'une méthode, mais d'arguments, pas trace. Serait-ce peut-être qu'il n'en existe pas ? Je le crains, car le seul argument d'ordre pédagogique que j'aie entendu émettre jusqu'à présent est celui-ci : L'enseignement de l'allemand est profitable à celui du français, à cause de cette continuelle analyse des termes de la proposition qu'exige l'emploi des quatre cas. Inutile d'ajouter que cette explication ne m'a pas été fournie par Mlle W. qui n'attache aucune importance aux *lois de la déclinaison* et autres *subtilités grammaticales*.

Malheureusement cet argument ne résiste pas à l'examen. Il suffit, en effet, d'une minute de réflexion pour comprendre que si l'on accordait à l'analyse grammaticale française le quart du temps que l'on consacre aujourd'hui à l'allemand, on obtiendrait des résultats au moins équivalents, et sans torturer des cerveaux rebelles à l'étude d'une langue difficile entre toutes et à l'égard de laquelle ils n'éprouvent qu'une sympathie très mélangée.

« *Les partisans de la suppression de l'allemand n'ont qu'un motif de la désirer : c'est d'accroître les heures consacrées au français. A quoi les partisans du maintien répondent : Nous ne pouvons pas faire de l'orthographe à jet continu.* »

Je ne comprends pas très bien que l'on puisse reprocher à des instituteurs leur désir de voir se développer toujours plus l'enseignement de la langue maternelle. Il me semble, au contraire, que cet enseignement doit être le principal objet de leur sollicitude. Le français, pour nous, c'est ce que le *mécanisme* est pour les musiciens, c'est ce que le *métier* est pour les peintres ; c'est le moyen de formuler exactement sa pensée ; c'est l'outil indispensable à l'acquisition de toutes les connaissances. Et j'avoue qu'entre l'orthographe à jet continu (puisque pour Mlle W. l'orthographe paraît constituer tout le français) et l'allemand à jet non moins continu, tel qu'il se pratique actuellement dans certaines classes, je n'hésite pas une seconde : je suis pour l'orthographe, aussi longtemps du moins

que Genève sera une ville romande, et que la langue usuelle y sera « le doux parler de France. »

« *Je propose donc de varier les sujets, mais de ne pas vouloir la perfection dans les réponses ; inutile de chercher à approfondir un sujet avant de passer à un autre et d'attirer l'attention de l'élève sur des subtilités grammaticales, telles que la distinction entre* sein *et* ihr. *Qu'il viole par surcroît les lois de la déclinaison, cela m'est, pour le moment, bien égal.* »

Là, comme ailleurs, je crains bien que Mlle W., emportée par son ardeur belliqueuse, n'ait laissé sa parole dépasser sa pensée. Aussi ne la chicanerai-je pas trop sur ce qu'il y a d'abracadabrant dans la thèse qu'elle soutient. Je ne puis croire, en effet, qu'une personne appartenant à *cette minorité de travailleuses intelligentes*, dont il est question plus haut, se laisse aller à mettre en pratique de telles théories : ce serait la culture de l'à peu près élevée à la hauteur d'une méthode. N'insistons pas.

« *Je considère les plaintes des instituteurs contre l'enseignement actuel de l'allemand à l'école primaire comme parfaitement justifiées en tant qu'elles visent ce qui se fait en 4e, 5e et 6e années, ou presque toutes les difficultés de la langue sont abordées.* »

Toutes les difficultés de la langue ! Encore une de ces exagérations qui déparent le plaidoyer pourtant si convaincu de Mlle W. et lui enlèvent toute portée. La déclinaison des substantifs et des adjectifs, et la conjugaison des verbes réguliers aux quatre premiers temps de l'indicatif ! voilà ce qu'on ose appeler : presque toutes les difficultés de la langue ! Mlle W., qui parle l'allemand comme le français, abuse de sa supériorité pour nous en faire accroire. C'est mal, c'est très mal. Car, alors même qu'on n'appartient pas au groupe susmentionné, on connaît assez d'allemand pour savoir que ce que Mlle W. appelle « presque toutes les difficultés de la langue » ne constitue en somme que les bagatelles de l'entrée, et que le gros morceau reste encore à avaler.

« *...Le programme de l'allemand dans les trois années supérieures de l'école primaire est un* FARDEAU *pour les maîtres et un* CAUCHEMAR *pour les élèves.* »

Oui, un cauchemar, c'est bien le mot. L'enseignement de l'allemand est réellement un cauchemar pour les maîtres comme pour les élèves, et nous demandons instamment à en être délivrés. L'expérience dure depuis assez longtemps, depuis vingt-cinq ou trente ans ; nous la jugeons concluante. Ce n'est ni une question de méthode ni une question de programme. Et si le découragement s'est emparé de la grande majorité du corps enseignant primaire, c'est que nous avons pris conscience de la vanité de nos efforts.

« *Nos élèves ne sont pas encore assez sûrs de la syntaxe française pour aborder celle d'une autre langue.* »

— Ce simple aveu est la condamnation sans rémission de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire. Car ce n'est pas enseigner une langue que d'apprendre à des bambins à répéter plus ou moins correctement de petites phrases, fussent-elles moins insipides que celles qu'ils ânonnent actuellement. Et Mlle W. n'a pas l'air de se douter de l'énormité qu'elle émet lorsqu'elle ajoute :

« *...que les enfants apprennent à lire et à écrire, qu'ils aient, en quittant l'école, une notion des quatre cas, appliquée au singulier des substantifs, que la pratique leur enseigne à conjuguer les verbes réguliers qui reviennent le plus souvent dans la conversation, et c'est tout.* »

Six ans d'études pour acquérir ces quelques notions! Eparpillement de l'attention sur une foule de sujets, psittacisme et culture de l'à peu près : voilà ce que préconise Mlle W. J'attendais autre chose, et ma déception est grande.

« *Avec ce bagage-là, ils peuvent entrer dans les établissements secondaires...* »

— Eh bien, non, avec ce bagage-là ils ne pourront pas entrer dans la 6e classe du collège, par exemple, le programme de la 7e étant considérablement plus étendu que celui que vient d'esquisser Mlle W.

« *Ceux qui ne poursuivront pas ce genre d'études auront pris le* GOÛT *et non pas le* DÉGOÛT *de l'allemand ; ils pourront, par la lecture, continuer de s'instruire...* »

Ça, c'est de la *bergerie*, comme aurait dit feu Antoine Carteret.

Non, voyez-vous d'ici ces enfants sortant de l'école primaire avec le bagage que l'on sait, et se mettant à lire non pas Gœthe, Schiller ou Lessing, mais tout simplement Julius Stinde ou Clara Viebig ! Ah ! l'on a bien raison de dire : Qui veut trop prouver ne prouve rien du tout.

Mais, en voilà assez, car je crains vraiment d'abuser de l'hospitalité de l'*Educateur*, et j'ai hâte de conclure.

Non, l'allemand, à cause de sa difficulté même, n'a que faire à l'école primaire. C'est ce qu'ont enfin compris tous ceux qui ne se laissent pas aveugler par le parti-pris, ceux qui savent s'incliner devant l'évidence des faits et qui ont une vision nette de ce qu'on peut exiger de nos écoles ; c'est ce qu'a compris le législateur de 1886 qui s'est bien gardé d'inscrire l'allemand au nombre des branches d'enseignement devant figurer au programme des classes primaires ; c'est ce que l'on a compris dans toute la Suisse, Genève excepté, notre canton étant le seul qui ait admis l'enseignement obligatoire d'une langue étrangère à l'école primaire. Et si, malgré tout, cet enseignement a été maintenu jusqu'à ce jour, c'est uniquement par raison d'économie, afin d'assurer, sans bourse délier, le raccordement de l'école primaire avec nos établissements d'instruction secondaire. C'est donc en somme une question qui relève du Département des Finances et non de celui de l'Instruction publique.

La vraie solution, qui nous paraît quelque peu révolutionnaire au premier abord, tant nous sommes accoutumés à traîner notre boulet, mais qui, à l'examen se présente comme la seule logique et acceptable, c'est le maintien de l'allemand à titre *facultatif*, en 5e année et en 6e, et peut-être même en 6e seulement, et pour les seuls élèves qui se proposent de poursuivre leurs études. Les autres, ceux qui, au sortir de l'école primaire entreront directement en apprentissage, ils n'ont que faire des rudiments d'une langue qu'ils auront oubliés en moins d'une année après leur sortie de l'école. Et qu'on ne me dise pas que j'exagère. Ceux qui sont préposés aux examens pédagogiques des recrues savent avec quelle rapidité les meilleurs élèves oublient les notions acquises à l'école primaire [1]. Qu'on les consulte, ces examinateurs, et l'on sera stupéfait des constatations qu'ils ont pu faire.

Si, cependant, nos jeunes agriculteurs, commerçants ou artisans tiennent à *savoir* l'allemand, il ne leur sera pas difficile de faire un séjour en pays allemand ; et là, en six mois, ils en apprendront plus qu'en six ans d'école primaire.

CH. PESSON.

[1] Il ne s'agit plus ici de l'allemand — puisqu'on ne l'exige pas des recrues — mais du français et de l'arithmétique, de la géographie, de l'histoire et de l'instruction civique.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Augmentation des traitements du personnel enseignant.** Nous lisons avec un vif plaisir les lignes suivantes, extraites du compte-rendu de la séance du Conseil communal de *Nyon*, le 31 mars.

« La question longtemps pendante, pour causes majeures, de l'augmentation des traitements du personnel enseignant primaire et secondaire vient de recevoir une solution. Le Conseil a adopté les augmentations proposées suivant l'échelle ci-dessous :

Pour les *régents*. Traitement initial de *1900* fr. avec augmentation de *60* fr. de quatre en quatre ans, pour arriver, après vingt ans de services, au maximum de *2200* fr.

Pour les *régentes*. Traitement initial de *1400* fr. avec augmentation pareille de quatre en quatre ans et maximum de *1700* fr. après vingt ans.

L'entrée en vigueur de ces traitements est fixée au *1er janvier 1905*.

Pour les *maîtres secondaires* (ordinaires). Traitement initial de *2800* fr. : augmentation de *100* fr. tous les quatre ans ; maximum *3300* fr. après vingt ans.

Pour les *maîtresses d'étude*. Traitement initial de *1900* fr., augmentation de *70* fr. tous les quatre ans ; maximum de *2250* fr. après vingt ans.

Pour les *maîtres spéciaux*, le traitement initial est de *85* fr. l'heure, puis augmentation de *5* fr. tous les quatre ans, pour arriver, au bout de vingt ans, au maximum de *110* fr.

Ces traitements entreront en vigueur le *1er janvier 1906*. »

Honneur aux communes qui, comme Nyon, savent reconnaître, autrement que par des paroles, le dévouement et le zèle du corps enseignant !

F. Meyer.

⁂ **Ecoles normales.** — La cérémonie de la remise des brevets définitifs pour l'enseignement primaire a eu lieu samedi 8 avril, à l'Ecole normale en présence de M. le chef du Département de l'instruction publique, des fonctionnaires de ce Département et de la commission du brevet, des membres du corps enseignant et des élèves.

Après un beau chant exécuté par les jeunes filles, sous la direction de M. Charles Mayor, et après une allocution de M. le pasteur Meylan, le directeur, M. François Guex, a proclamé les résultats des examens et fait la revue de l'année scolaire qui vient de se terminer. Celle-ci a été marquée par deux événements importants : l'affluence des demandes d'admission, qui a nécessité le dédoublement de la 4me classe des garçons, et la revision du règlement de l'Ecole.

En vertu de ce règlement, les épreuves pour l'obtention du brevet se divisent maintenant en deux séries : 1o l'examen préliminaire, portant essentiellement sur la culture générale ; 2o l'examen final, au caractère plus nettement professionnel. Toutes les jeunes filles ayant subi les épreuves préliminaires sont admises en 1re classe. Des jeunes gens, trois seulement n'ont pas subi avec succès ce premier examen.

Ont été proposés au Département, comme ayant mérité chacun la moitié du prix Dénéréaz : M. Charles Duc et Mlle Blanche Rochat.

M. F. Guex a terminé par quelques paroles pleines d'élévation et de cœur, à

l'adresse des nonveaux maîtres et maîtresses. Il leur a donné pour exemple la vie de Noël Vauclin, telle qu'elle est dépeinte dans les *Mémoires d'un instituteur français*, livre bourré de bons conseils, qui est l'histoire réconfortante du maître d'école en France, dans la seconde moitié du XIXme siècle, et qui devrait faire partie de la bibliothèque de tout membre du corps enseignant.

M. le conseiller d'Etat C. Decoppet, chef du Département de l'instruction publique, a remercié la direction et les maîtres et maîtresses de l'Ecole normale, ainsi que les membres de la commission du brevet, des soins et du dévouement qu'ils apportent à l'accomplissement de leur tâche. Il a rappelé la mort subite de M. Pochon, concierge de l'Ecole, enlevé en plein travail à l'affection des siens, et la retraite de M. Léopold Miéville, qui, après avoir consacré trente-six ans à l'enseignement du dessin et du modelage à l'Ecole normale, se voue entièrement à ses nouvelles fonctions au Département. M. Decoppet a exprimé sa reconnaissance à ce doyen du corps enseignant.

S'adressant aux élèves qui ont obtenu leur brevet définitif, M. le chef du Département les a félicités de leurs succès et a formé pour ces pionniers de l'instruction primaire des vœux qui ont dû aller au cœur de tous. « Soyez sûrs, a-t-il ajouté, que vous n'aurez pas d'amis plus dévoués que le chef du Département et les fonctionnaires placés sous ses ordres. Quand vous aurez des difficultés, venez au Département, vous y trouverez toujours des conseils, de l'appui et des encouragements. »

Un nouveau chant, exécuté cette fois-ci par les élèves des deux sexes, et une prière prononcée par M. Meylan ont clos cette séance solennelle.

Obtiennent le brevet définitif pour l'enseignement primaire :

Mlles Alice Baudat, de l'Isle ; Lina Berchtold, de Dänikon (Zurich); Germaine Berthoud, de Brethonnière ; Marie Besson, de Cronay ; Louise Briod, de Forel ; Louisa Cherix, de Bex; Cécile Collet, de Suchy ; Jeanne Collet, de Suchy ; Louisa Collomb, d'Ollon; Olga Cuanillon, de Constantine; Marguerite Curchod, d'Ollon ; Léa Dufey, de Sassel ; Marguerite Fontannaz, de Bettens ; Violette Fleurdelys, de Prilly; Marie Golaz, de l'Abbaye ; Marie Héris, de Anderghein (Belgique); Louisa Jaccard, de Ste-Croix ; Suzanne Jaquenod, d'Oleyres ; Rose Lugrin, du Lieu; Henriette Marsens, de Renens ; Louise Merminod, d'Essertines; Elise Monachon, de Peyres-et-Possens ; Véréna Müller, de Unterkulm (Argovie); Madeleine Oyex, de Bex ; Rose Péclard, de Pailly ; Alice Ramponi, de Quarna-Sotto (Italie) ; Blanche Rochat, du Lieu; Cécile Rochat, du Lieu ; Jeanne Roux, de Ste-Croix ; Fanny Tinturier, de Bière ; Emilie Vallotton, Les Clées ; Agathe Zahnd, de Rüsschegg (Berne).

MM. Louis Addor, de Vuitteboeuf ; Léon Amaron, de Denens; Henri Baudraz, d'Agiez ; Christian Beyeler, de Wahlen (Berne) ; Léon Bussy, de Crissier ; René Buvelot, de Nyon ; Charles Calame, de Vaumarcus ; John Chappuis, de Rivaz, Louis Court, de L'Isle ; William Dorier, d'Arzier ; Charles Duc, de Villars-Bramard ; Ulysse Favre, de Corcelles-sur-Chavornay ; Camille Grin, de Gressy ; Fritz Jeanneret, du Locle ; David Jordan, de Savigny ; Louis Mages, de Bex ; Charles Magnenat, de Vaulion ; Fritz Maillard, de Chesalles sur Oron ; Robert Massonnet d'Ependes ; Samuel Mingard, de Chapelles ; Henri Monneyron, de Renens ; André Nicod, de Granges-Marnand ; Henri Pidoux, de Forel sur Lucens; Camille Pinard, de Rances ; Jean Pochon, de Chêne-Pâquier ; Julien Saugy, de Château-d'OEx ; Edmond Vernez, de Villard-Bramard ; Emile Zbinden, de Guggisberg.

(Revue et *Tribune de Lausanne.)*

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Comparaison entre une abeille et une mouche.

Degré inférieur.

(Nous examinons les caractères physiques de ces deux animaux. Nos yeux, une bonne loupe ou un faible microscope seront nos instruments d'investigation.)

— Une abeille ressemble-t-elle à une mouche ? — Oui, certainement. Tous deux sont des insectes, de petits animaux.

— Très bien. Mais faisons un pas de plus. En quoi se ressemblent ces insectes ? — Ils ont tous deux des *ailes* et des *pattes* au nombre de six.

— Examinons la forme générale de leur corps. De combien de parties est-il formé ? — L'abeille et la mouche ont un corps formé de trois parties distinctes.

— Si vous deviez les dessiner, laquelle des trois traceriez-vous la plus grande ? — La partie postérieure. — Laquelle dessineriez-vous avec les plus petites dimensions ? — La partie de devant.

— Comment s'appelle cette dernière partie ? — C'est facile : la tête.

— Et la partie centrale, ovale et de moyenne grandeur, celle qui chez l'homme correspond à la poitrine ? — La poitrine. — Non, chez les insectes, on nomme *thorax* (chez l'homme aussi) cette partie intermédiaire.

— Comment s'appelle la partie postérieure du corps ? — L'*abdomen*. — Remarquez bien chacune de ces parties et dites-moi si elles ont des ressemblances chez chacun de vos deux insectes.

— Oui, la tête de l'abeille et celle de la mouche ont des espèces de gros yeux brillants et comme deux poils qui bougent.

— Ce sont les *antennes* de ces insectes.

— Et que remarquez-vous au thorax ? — Que, chez l'un et chez l'autre de ces animaux, les trois paires de pattes y sont attachées.

— Examinez maintenant leur abdomen. Qu'y découvrez-vous ? — Des espèces de cercles qui s'emboîtent les uns dans les autres.

— Oui, ce sont les anneaux des insectes. Les hannetons en ont de très beaux, marqués en noir et blanc.

— Maintenant que nous avons vu en quoi une abeille ressemble à une mouche, tâchons de découvrir ce qui les distingue l'une de l'autre.

— Nous avons dit qu'elles ont toutes deux des ailes. Mais regardez bien et dites-moi ce que vous observez.

— L'abeille a *deux paires d'ailes*, une grande et une petite ; *la mouche n'a que deux ailes*.

— Très bien ; mais savez-vous ce qui se cache sous chacune d'elles ? — Non.

— Une petite pièce en forme de massue. En faisant très attention, vous la découvrirez. On appelle ces moignons d'ailes les *balanciers*, et on ne sait pas trop à quoi ils servent.

— Voilà pour les ailes. Examinons les pattes. Nous en comptons trois paires chez chaque insecte ; mais celles de la mouche ressemblent-elles à celles de l'abeille ? Regardez. Que découvrez-vous tout de suite ?

— Les pattes postérieures de l'abeille s'élargissent vers le milieu ; celles de la mouche sont minces, grêles, moins robustes.

— Bien. Les abeilles voyagent-elles beaucoup sur leurs pattes ? Marchent-elles de fleurs en fleurs ! — Non.

— Les mouches voyagent-elles plus volontiers ? — Oui.

— Les abeilles se collent-elles facilement aux vitres bien polies, comme les mouches ? — Non.

— Eh bien ! cela nous éclaire. Nous allons regarder avec une forte loupe les pattes de nos deux petites victimes. Mais auparavant, dites-moi ce que vous avez observé au premier printemps, quand une abeille butine sur des pâquerettes ou dans des primevères officinales, par exemple ?

— Elles ont le corps et les pattes tout jaunes.

— Eh oui ! C'est le pollen des fleurs qui s'attache à elles. Les pattes antérieures de l'abeille lui servent à s'accrocher, à se tenir suspendue, la paire postérieure sert à recueillir et à transporter le pollen. Voyez cette partie large et munie de nombreux poils. On la nomme *brosse ;* elle est couverte de poussière jaune. La partie qui la suit est plus lisse, brillante, un peu bombée. C'est la *corbeille* où des paquets de pollen aggloméré se déposent. La mouche a-t-elle besoin de pareils instruments de travail ?

— Non, puisqu'elle ne recueille pas de pollen, ne faisant pas de miel.

— En effet, la mouche a des pattes munies de longs poils, mais aucune poussière de fleur n'y est attachée. Par contre, elle possède au bout de ses menues pattes de grands crochets et comme des espèces de ventouses avec lesquelles elles se collent aisément partout, même sur les glaces. On appelle *pelotes* ces appareils curieux.

— Maintenant, dites-moi ce que vous avez remarqué quand une mouche suce du sucre ou du lait, par exemple.

— Elle tire une espèce de trompe.

— Bien. Voici cette trompe. Elle a aussi une grosse pelote, une grosse ventouse à son extrémité, tandis que le suçoir de l'abeille est une sorte de tuyau, entouré d'une gaîne, d'un fourreau de pièces plus dures avec lesquelles elle peut percer des matières molles. Avec son suçoir elle pompe dans les corolles le nectar des fleurs.

— Sauriez-vous me dire quelles différences vous remarquez encore entre cette abeille et cette mouche ?

— Le corps de l'abeille est velu. Celui de la mouche est lisse, sans poils.

— Et encore ? — Je sais, l'abeille a un aiguillon.

— Très bien. — As-tu vu cet aiguillon ?

— Oui. — Est-il très gros ? — Non, plus fin qu'une aiguille très fine.

— Très bien. Et la mouche, a-t-elle un aiguillon ? — Non, les mouches ne piquent pas, elles chatouillent désagréablement notre peau. Elles nous importunent et nous agacent en se promenant sur notre épiderme.

Vous voyez, mes enfants, tout ce que nos yeux, aidés quelquefois d'un instrument, nous font découvrir de choses merveilleuses de finesse et d'organes divers de formes, divers aussi quant à leur utilité, dans les humbles objets, dans les petits êtres que nous voyons tous les jours et que nous connaissons si peu.

L. S. P.

DICTÉES

Degré supérieur.

Le chaos et la création d'après Ovide.

Avant l'existence de la mer, de la terre et du ciel qui les enveloppe, l'aspect de la nature était le même dans l'univers entier. C'était le chaos, masse informe, grossière et inerte, où étaient amassées confusément des semences de toute nature. Aucun soleil ne donnait sa lumière au monde ; aucune lune ne renouvelait son croissant par ses phases. La terre, en équilibre par son propre poids, n'était pas suspendue dans l'air qui l'environne. Amphitrite, la déesse de l'océan, ne l'entourait pas encore entièrement de ses eaux. On trouvait de l'air et de l'eau partout où on trouvait de la terre. Ainsi la terre était instable, l'onde infranchissable et l'air privé de clarté. Rien n'avait une forme particulière. Les choses s'opposaient les unes aux autres; dans un même corps, le froid combattait avec la chaleur, les parties humides luttaient contre les sèches, les parties dures contre les tendres et les éléments pesants contre ceux qui n'avaient pas de poids.

Un dieu et la nature mirent fin à ces conflits; le ciel fut séparé d'avec la terre et celle-ci d'avec les eaux; l'air pur et subtil se sépara aussi d'avec l'air épais et grossier.

Quand le chaos fut ainsi débrouillé, ce dieu façonna la terre et lui donna la forme d'un globe pour qu'elle fût égale dans toute sa surface. Il fit couler les mers; il ordonna aux vents impétueux de souffler sur les flots, de les enfler et d'entourer la terre. Il ajouta encore des sources, des étangs immenses, des lacs. Il entoura de rives sinueuses les fleuves qui, coulant en sens divers, sont absorbés en partie par le sol et roulent leurs ondes jusqu'à la mer qui les reçoit dans son lit vaste et profond. Les plaines s'étendirent à ses ordres, les vallées se creusèrent, les forêts se revêtirent de feuillage, les montagnes et les rochers s'élevèrent.

Ce morceau est tiré des *Métamorphoses* d'Ovide. *Ovide,* poète latin, né en 43 avant J.-C. D'abord très en faveur auprès des empereurs, il fut banni par Auguste, l'an 9 après J.-C., et relégué sur les bords du Pont Euxin, où il subit un exil cruel de sept années, et où il mourut dans les chagrins. Son œuvre principale, intitulée : les *Métamorphoses*, est un résumé des récits mythologiques de l'antiquité. La plupart des personnages qui y jouent un rôle se transforment, d'où le nom du poème.

Le *chaos,* mot signifiant gouffre, abîme Vide immense où gisait le mélange confus des choses. Les anciens en faisaient le plus ancien des dieux, le père des ténèbres des Enfers et de la Nuit, *Hésiode*, un des plus anciens poètes grecs, raconte dans sa Théogonie que « Avant toutes choses le Chaos existait, et ensuite la Terre au large sein, inébranlable demeure de tous les êtres, et le ténébreux Tartare dans les profondeurs de la Terre immense ».

La *lune,* Ovide l'appelle Phoebé. C'est Diane, la sœur d'Apollon, dont le temple à Ephèse, était une des sept merveilles du monde. On représente souvent cette déesse avec un croissant sur le front, un arc à la main, un carquois sur les épaules, une biche à son côté.

L'*océan* ou la mer porte ici, dans le poème, le nom d'*Amphitrite,* femme de Neptune, le dieu des mers.

L'air *pur et subtil*, c'est l'éther des anciens, la lumière pure et transparente des régions supérieures, qu'ils distinguaient de l'air atmosphérique humide, lourd et grossier qui environne notre globe. L. S. P.

Une page tragique dans l'histoire de la Suède.

L'infortuné Charles XII, roi de Suède, était rentré dans son pays après avoir essuyé de cruels désastres en Russie, où il avait vu son armée, attirée par le cosaque Mazeppa, s'égarer dans les immenses marais de Pinsk. Il avait entrepris, poussé par son humeur belliqueuse, une campagne contre la Norvège. La prise de Christiania, sa capitale, et celle de Trondheim, sa principale ville du nord, devaient lui assurer le pays. A cet effet, il divisa ses troupes en deux corps d'armée : Le premier, à la tête duquel il se trouvait, réussit à s'emparer de Christiania, dont la citadelle cependant résista victorieusement aux assauts des Suédois. Mais un nouveau malheur fondit sur le vaillant Charles XII. Les marins norvégiens détruisirent ses vaisseaux. Sans vivres, sans munitions, il dut se décider à lever le siège, à regagner la Suède et à rappeler son second corps d'armée dont les efforts étaient désormais inutiles.

Cette seconde armée s'était déjà emparée de Trondheim. Forte, dit-on, d'environ 30,000 hommes, elle voulut prendre la route la plus courte pour rentrer dans ses foyers. Deux passages traversent les montagnes qui s'élèvent à la frontière des deux pays scandinaves. C'était l'hiver, et les routes, obstruées par les neiges, étaient si peu connues des Suédois que leur général prit pour guide un de ces montagnards norvégiens rompus à toutes les fatigues et auxquels un flair de bête fauve permet de se retrouver dans le dédale des rocs granitiques, des glaces et des neiges. Il précédait la troupe engourdie et lasse, chaussé de skis sur lesquels le Norvégien est maître des solitudes glacées de son pays. Il portait une longue torche de résine. La tourmente faisait rage et le vent qui hurlait rendait la marche fatigante en aveuglant les soldats. La nuit tombait épaisse, glacée et sourde sur cette masse humaine qui luttait contre la fatigue et le découragement. Au devant de la troupe confiante, le flambeau fumeux et rouge du guide vacillait comme une lampe sur un vaisseau ballotté.

Tout à coup, plus rien. Le paysan s'est jeté volontairement dans un précipice, après avoir égaré les 30,000 hommes qui, inconscients du danger, dans cette nuit d'encre, s'engouffrent, avalanche humaine épouvantable, à la suite de la torche maudite. Ils s'entraînent, s'entassent, disparaissent, s'écrasent dans l'abîme invisible où le flambeau fume encore et où le paysan est enseveli sous une cathédrale de cadavres.

L'armée périt presque entièrement, car la plupart de ceux qui échappèrent à la fosse commune, environ la moitié de la troupe, dit-on, périrent de froid en ces solitudes, après s'être égarés dans la neige et dans la nuit. C'était en 1718. Les habitants de ces sauvages hauteurs conservent comme preuve de l'épouvantable désastre, de vieilles armes suspendues aux murs de leurs masures et qu'ils ont trouvées éparses aux lieux où les Suédois se sont endormis.

La guerre n'est-elle pas une chose atroce? L.-S. P.

Degré intermédiaire.

Les abeilles.

Le printemps est de retour. Les fleurs s'ouvrent et parfument l'air tiède. Les oiseaux chantent sur les branches où les bourgeons verdissent. On dirait que de chaque rameau sort une petite flamme allumée par les rayons chauds du soleil. Les fourmis réparent leur maison détruite par l'hiver. Des murmures légers frissonnent sous les feuilles mortes. Abeilles, ne dormez plus! Cherchez dans les corolles béantes le pollen et le nectar. Bourdonnez, travailleuses vives et fidèles, du grand matin baigné de rosée jusqu'au soir tout parfumé. L. S. P.

Le renard.

La réputation de finesse des renards est passée en proverbe : on sait l'immense parti que les fabulistes en ont tiré. Il n'en est pas moins vrai que dans la réalité, quelques-uns sont fort bêtes, témoin celui que je trouvai dormant au soleil dans une vigne, vers les huit heures du matin. J'arrivai jusqu'à dix pas de lui sans qu'il se réveillât ; il faisait probablement de mauvais rêves, dont il sortit pour se mettre à bâiller bien à son aise, ouvrant la bouche jusqu'aux oreilles et me montrant toutes ses dents.

Quand il ouvrit les yeux et qu'il me vit devant lui, sa stupéfaction fut grande ; et il lui fallut peu de temps pour mettre ses souliers et prendre la course, mais c'était trop tard : il emporta quinze grains de plomb derrière l'épaule droite, fit quelques sauts désespérés et retomba mort.

(A. R.) U. Olivier.

RÉCITATION

Degré supérieur.

Sérénité.

Celui qui dans l'étude a mis sa jouissance
Garde sa pureté, ses mœurs, son innocence ;
Le miroir de sa vie est riant à ses yeux :
Les jours ne sont pour lui que des moments heureux.
Pauvre, libre, content, sans soins et sans envie,
Dans un lieu de son choix il jouit de sa vie ;
Et, quand le terme vient, il passe sans effort
Du calme de l'étude au calme de la mort.

(L. D.) P. Lebrun.

Degré intermédiaire.

Les deux chemins.

Il est deux routes dans la vie :
L'une solitaire et fleurie,
Qui descend sa pente chérie
Sans se plaindre et sans soupirer.
Le passant la remarque à peine,
Comme le ruisseau de la plaine,
Que le sable de la fontaine
Ne fait pas même murmurer.

L'autre, comme un torrent sans digue,
Dans une éternelle fatigue,
Sous les pieds de l'enfant prodigue
Roule la pierre d'Ixion.
L'une est bornée, et l'autre immense,
L'une meurt où l'autre commence ;
La première est la patience,
La seconde est l'ambition.

A. de Musset.

ENSEIGNEMENT DE LA COUPE

Chemise pour enfant de un à cinq ans [1].

(Fin.)

RÉPÉTITION DU DESSIN SUR UNE FEUILLE SÉPARÉE

Répéter le dessin sur une feuille séparée avec d'autres mesures, afin que l'élève ne fasse pas une simple copie du premier travail. En dessinant le patron d'une chemise plus grande ou plus petite, elle devra de nouveau calculer, observer les proportions et, par conséquent, réfléchir :

Exiger que les lettres qui déterminent le contour du patron soient placées à l'intérieur du dessin, afin qu'elles ne disparaissent pas en découpant. Inscrire aussi très soigneusement le nom de l'élève, celui du vêtement et les mesures qui ont servi à établir les lignes de construction.

DÉCOUPAGE DU PATRON.

Une fois que le dessin aura été vérifié par la maîtresse, les élèves découperont le patron de la chemise en suivant les lignes NC, CD', D'VL', L'B, BG, GN.

Nous aurons ainsi obtenu le patron du vêtement, soit le quart de la chemise.

PREMIER EXERCICE DE COUPE SUR PAPIER SOUPLE REPRÉSENTANT L'ÉTOFFE

Passons ensuite au premier exercice de coupe sur papier souple. Il est bien entendu que, malgré le bon marché du papier, la plus grande économie doit présider à ce travail. Si l'on ne procède pas absolument de la même manière qu'avec le tissu, cet exercice devient inutile. Chaque élève recevra une bande de la largeur de la feuille et ayant pour hauteur deux fois la hauteur de la chemise plus 5 centimètres destinés à l'ourlet du bord inférieur. Si la longueur de la feuille est insuffisante, il vaut mieux, pour le premier exercice, ajouter une bande plutôt que de couper une chemise incomplète.

Observer tout d'abord que la ligne GB du patron représentant le pli de l'étoffe sur l'épaule, le tissu destiné à la chemise doit avoir *deux fois* la hauteur du vêtement, plus deux fois aussi la hauteur de l'ourlet, du bord inférieur. C'est une grave erreur de faire une couture sur l'épaule.

Plier le papier dans le sens de la *longueur*, de telle manière que l'on obtienne, du bord latéral au pli, la largeur CD' plus 1 $^1/_2$ cm. pour la couture et l'ourlet de la manche. Il restera sans doute une bande plus ou moins large que l'on pourra détacher. Faire remarquer aux élèves que si l'on avait plié le papier par le milieu, on aurait obtenu deux bandes étroites plus difficilement utilisables qu'une seule bande plus large ; il y a donc économie à faire ce premier pli en tenant compte de la plus grande largeur du patron.

Par un pli perpendiculaire au premier, plier de nouveau le papier en deux parties égales ; nous obtenons ainsi quatre morceaux superposés ayant pour largeur et pour longueur les dimensions du patron plus la partie réservée aux coutures et aux ourlets.

Placer le patron de telle manière que la ligne NC soit placée sur le pli longitudinal, et GB, sur le pli transversal ; épingler. Passer la roulette sur la courbe GP pour marquer l'encolure du devant ; à défaut de roulette, piquer avec une épingle de distance en distance, de manière à pouvoir reconnaître la direction de la ligne.

[1] Voir le numéro 13, page 204.

Couper l'encolure dos, à $^1/_2$ centimètre de la ligne NG, en ne prenant que les deux feuilles placées dessus.

Découper la couture sur le côté, après avoir préalablement plié l'ourlet de la manche en suivant la ligne BL'. Cet ourlet aura 1 centimètre après confection ; nous disposons donc d'un demi centimètre pour le premier rempli. Si l'on oubliait cette précaution, la ligne L'V étant une courbe assez accentuée, nous manquerions d'étoffe à la partie rabattue de l'ourlet.

La même précaution est à prendre pour l'ourlet du bord inférieur, où au contraire nous aurions trop d'étoffe à la partie rabattue de l'ourlet. Nous découpons donc à 2 cm. $^1/_2$ de la ligne CD' ; nous plions l'ourlet, et nous taillons à $^3/_4$ de centimètre de la courbe L'VD'.

Il reste à découper l'encolure devant ; pour cela, enlever le patron, déplier la chemise à l'épaule, puis couper à demi centimètre de la ligne PG.

Avant de séparer le patron du papier représentant l'étoffe, on peut tracer les remplis en suivant les contours du vêtement, afin de se rendre bien compte en confectionnant, de l'étoffe réservée pour les ourlets et les coutures.

Pour se faire mieux comprendre des élèves, la maîtresse prépare le travail tout en l'expliquant, puis le place sur le tableau noir. Il est plus facile en ayant ce modèle sous les yeux, de rectifier les erreurs commises.

Déplier complètement la chemise, et les élèves n'auront pas de peine à reconnaître la forme de vêtement qui leur a été présenté achevé.

L'assemblage ne présentant aucune difficulté, on ne se donnera pas la peine de coudre la chemise de papier.

L. Picker.

COMPTABILITÉ

Prix de revient d'un litre d'huile de noix.

Au lieu de me fournir d'huile au magasin, à 3 francs le litre, j'ai acheté 15 kg. de cerneaux à 86 c. le kg. (prix de gros.) J'ai obtenu 7 $^1/_2$ litres d'huile Les tourteaux ont été laissés pour frais de fabrication. Mes menues dépenses s'élevant à 60 c., indiquer :

a. à combien revient le litre ;
b. mon gain sur 1 litre ;
c. mon gain total ;
d. mon gain $^0/_0$.

Prix de revient d'un litre d'huile de noix.

	Fr. C.	Fr. C.
Prix de 15 kg. à 86 c. le kg.		12 90
Menus frais		— 60
Total		13 50
a. 1 litre me revient à $\frac{13,5}{7,5}$ = . .	1 80	
b. gain sur 1 litre = f. 3 — f. 1,80 = .	1 20	
c. gain total = 1,2 × 7 $^1/_2$ = ...	9 —	
d. gain $^0/_0$ = $\frac{1,2 \times 100}{3}$ = 40 $^0/_0$.		

A. Reverchon.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ARCHIVES CANTONALES

La consultation des documents déposés aux Archives cantonales a lieu au bureau de l'aide-archiviste, Cité-devant, n° 5 Les documents devront être demandés, avec indications suffisantes et exactes, quarante-huit heures à l'avance au Département de l'Instruction publique et des Cultes, IIme service.

Toute la correspondance concernant les archives cantonales doit être adressée au Département de l'Instruction publique et des Cultes, IIme service.

Sexe-Séries **Pureté et Vérité**

CE QUE TOUT JEUNE HOMME DEVRAIT SAVOIR

par **SYLVANUS STALL.** — Broché, fr. 3,50 ; relié, fr. 4,50.

Cet ouvrage, d'un caractère sécial et intime, s'adresse aux jeunes gens de seize ans et au-dessus. Très instamment recommandé aux parents et instituteurs.

Envoi contre rembour. LIBRAIRIE JEHEBER, Marché 26, GENÈVE

Cours d'écriture ronde et gothique

avec direction, par F. Bollinger. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. S'adresser à **Bollinger-Frey,** Bâle.

PENSION DEMANDÉE

pour les vacances d'été, du 10 juillet env. au 10 août, pour un **jeune homme de 18 ans,** chez un maître secondaire ou pasteur (bons éducateurs) où il serait seul pensionnaire et pourrait avoir des leçons de français. De préférence altitude élevée et occasion de faire des excursions en compagnie du maître. Offres avec conditions et prix de pension sous chiffres **L. 2145 Z. à Haasenstein & Vogler, Zurich.**

Au Vêtement Moderne

F. KOCHER, Rue Pépinet, 2, LAUSANNE

VÊTEMENTS SOIGNÉS

pour Messieurs et Jeunes Gens, Costumes pour Garçonnets

Vêtements de cérémonie, Complets pour Velocemens et Touristes

Manteaux et Pardessus de toutes saisons

Pélerines, Flotteurs, Pantalons fantaisie

VÊTEMENTS SUR MESURE

Ecole cantonale de commerce

A LAUSANNE

Ouverture de la nouvelle année scolaire, le 2 mai, à 2 heures.

La section commerciale, de 3 ans d'études, est destinée aux futurs commerçants.

Les cours d'administration, de 2 ans d'études, préparent à l'admission aux postes, télégraphes, téléphones et douanes.

L'école des chemins de fer, de 2 ans d'études, est destinée aux futurs employés des chemins de fer.

Les élèves des établissements secondaires du canton, au bénéfice d'une promotion régulière, sont admis sans examen dans la classe de l'école de commerce correspondant à leur promotion.

Les candidats, porteurs de témoignages ou de carnets scolaires satisfaisants, peuvent être dispensés de tout ou partie des examens.

Les élèves ne remplissant pas les conditions indiquées ci-dessus subiront un examen le lundi 1er mai, à 7 heures du matin, sur le programme du degré supérieur de l'école primaire.

S'adresser, pour renseignements et programmes, à la direction de l'école, place Chauderon. H30530L

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustre, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, **LAUSANNE** — Rue de Flandres, 7, **NEUCHATEL**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole, 2.
Grand Quai, 32.

Brevet ✠ 31179 — Modèles déposés.

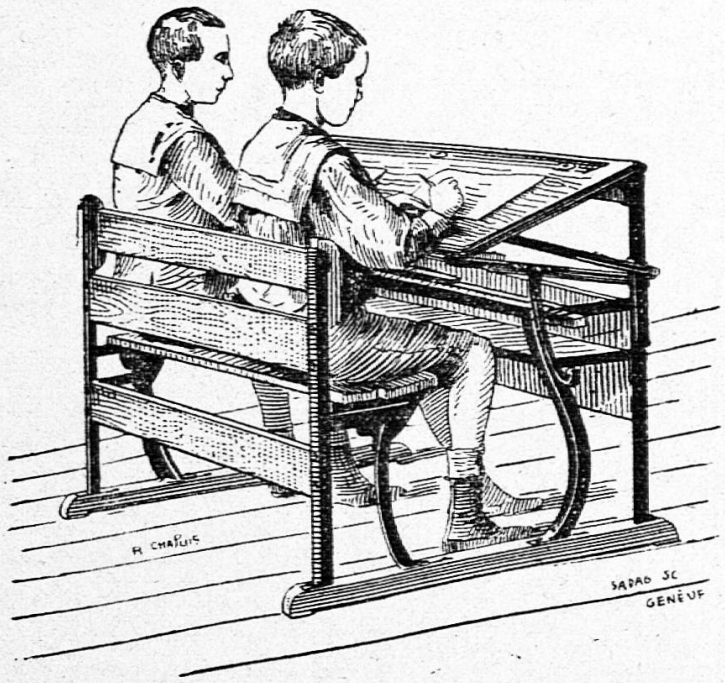

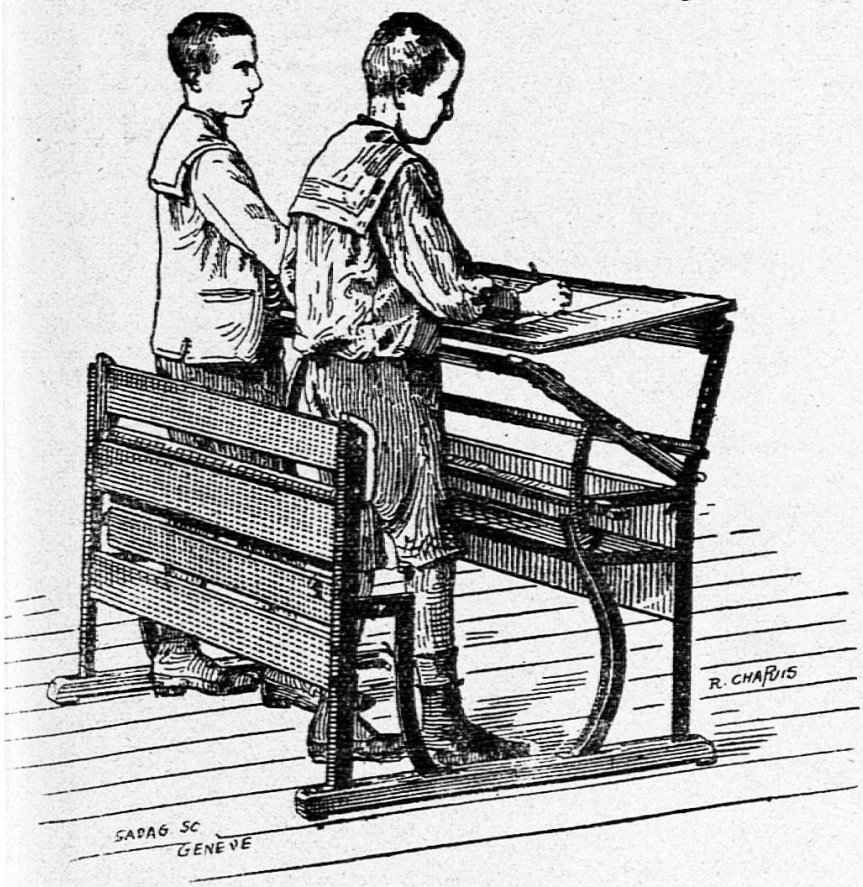

Grandeur de la tablette : 125 × 50.
Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :
1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc ou chaises 47 fr. 50

Modèle 15 A simplifié, à 42 fr 50

Attestations et prospectus à disposition.

1883. Vienne. — Médaille de mérite.
1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.
1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.
1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.
1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.
1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.
1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.
1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.
1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.

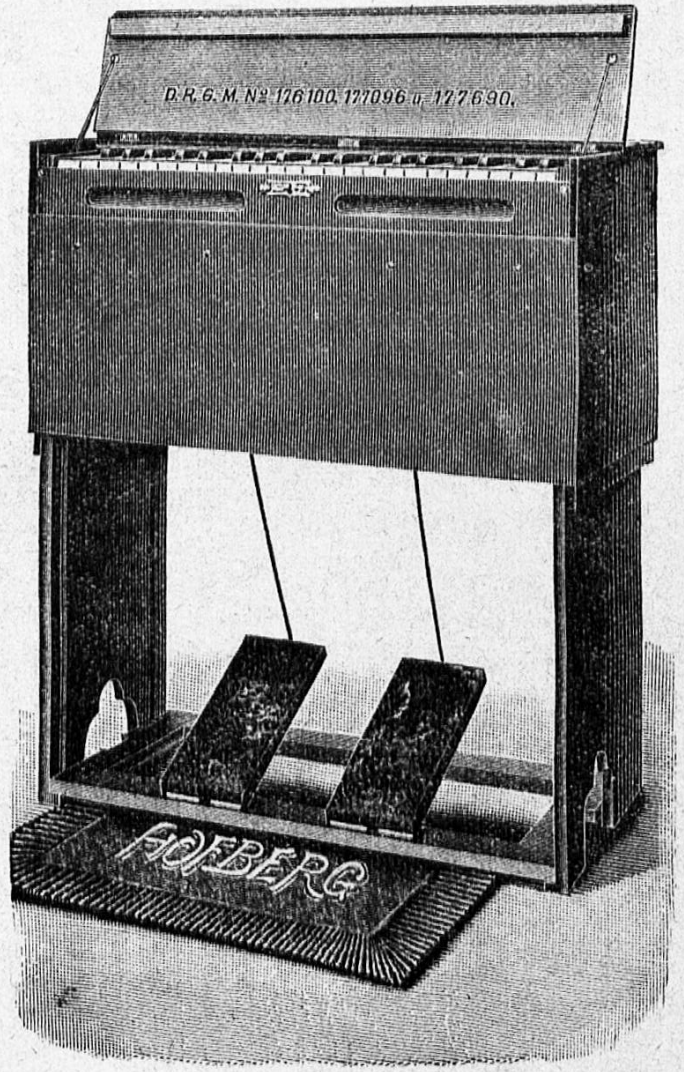

Plié et fermé, cet Harmonium représente une malle portée au moyen d'une poignée en cuir placée derrière l'instrument. Poids 13 kg.

L'Orphéoniste

Nouvel Harmonium portatif

Nous pouvons enfin offrir à notre clientèle l'instrument si souvent demandé : un **harmonium transportable,** de dimensions restreintes, et conservant malgré tout son caractère. **L'Orphéoniste,** quoique d'un prix bien modeste joint encore à ces qualités celles d'être solide et de posséder un son des plus agréables, noble et doux, et cependant puissant.

Il est d'une utilité incontestable par exemple pour le Missionnaire, l'Evangéliste et devient indispensable aux Sociétés Chorales, ainsi qu'aux petits Orchestres. C'est aussi l'ami du Débutant.

Dimensions :

Ouvert : hauteur 77cm, longueur 64cm, larg. 30cm. — Fermé : 34 × 64 × 30cm.

L'ORPHEONISTE a 1 jeu {8', 3 1/2 octaves mi-la, 42 touches, et ne coûte que **Fr. 98.—**}

FŒTISCH FRÈRES

Facteurs de Pianos et Harmoniums à LAUSANNE

Succursale à VEVEY

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITE PATRIE

XLIme ANNÉE — No 16. LAUSANNE — 22 avril 1905.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **F. Meyer**, St-Prex (intérim).
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.
VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Pâques 1905

Cadeaux pour Catéchumènes

Prières et lectures bibliques à l'usage des familles. Recueil publié sous les auspices du Colloque des pasteurs nationaux de la Suisse romande. In-8°, de 216 pages. Reliures diverses de 2 fr. à 8 fr.

Psautier à l'usage de l'Eglise nationale du Canton de Vaud. Reliures diverses, depuis 1 fr. 20 à 13 fr.

Arnold Bovet. Sa vie, son œuvre, par P. Dieterlin. Broché, 3 fr. 50; relié, 4 fr. 50

Psaumes et cantiques à l'usage de l'Eglise libre. — Bibles.

— Imitation de Jésus-Christ. — Pains quotidiens, etc.

Grand et bel assortiment d'ouvrages d'édification et de littérature générale en tous genres.

Reliures soignées — **Ecriteaux bibliques**

Voir nos étalages

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne à **Lausanne**; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges. Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève. H985ax

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

KAISER & C°, BERNE

MATÉRIEL SCOLAIRE

Fabrique de cahiers

pour Ecoles.

ARDOISES, TABLEAUX NOIRS

Encres, Encriers

PLUMES D'ACIER, CRAYONS

ARTICLES

POUR LA

PEINTURE ET LE DESSIN

Papiers à dessin.

Nouveaux bâtiments — Rue du Marché 39/43.

Editeurs des vues suisses pour l'enseignement de la géographie (12 tableaux) et **des tableaux d'intuition pour la composition.** La famille, l'école, la maison et ses alentours ; la forêt, le printemps, l'été, l'automne, l'hiver.

Editeurs des tableaux pour l'enseignement du dessin artistique dans les écoles primaires et secondaires. Obligatoire dans le canton de Berne (48 tableaux).

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE EN SUISSE

des tableaux d'intuition de F.-E. Wachsmuth, Leipzig (Lehmann-Leutemann), **Meinhow & Sœhne, Dresde** et **F. Schreiber, Erslingen.** *Dépôt en gros des tableaux:* **Hœizel, Vienne** et **Lutz, Stuttgart.** — Les meilleurs tableaux d'autres éditeurs se trouvent en magasin.

Collection des corps géométriques prévus pour l'enseignement obligatoire.

Bouliers compteurs, tableaux, ardoises.

Modèles et collections en tous genres pour l'enseignement des sciences naturelles.

Nombreuses récompenses ✣ Premières qualités ✣ Prix très avantageux.

Spécialité d'articles scolaires

Sexe-Séries **Pureté et Vérité**

CE QUE TOUT JEUNE HOMME DEVRAIT SAVOIR

par **SYLVANUS STALL.** — Broché, fr. 3,50 ; relié, fr. 4,50.

Cet ouvrage, d'un caractère sécial et intime, s'adresse aux jeunes gens de seize ans et au-dessus. Très instamment recommandé aux parents et instituteurs.

Envoi contre rembour. LIBRAIRIE JEHEBER, Marché 26, GENÈVE

PENSION DEMANDÉE

pour les vacances d'été, du 10 juillet env. au 10 août, pour un **jeune homme de 18 ans,** chez un maître secondaire ou pasteur (bons éducateurs) où il serait seul pensionnaire et pourrait avoir des leçons de français. De préférence altitude élevée et occasion de faire des excursions en compagnie du maître. Offres avec conditions et prix de pension sous chiffres **L. 2145 Z. à Haasenstein & Vogler, Zurich.**

Cours d'écriture ronde et gothique

avec direction, par F. Bollinger. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. S'adresser à **Bollinger-Frey,** Bâle.

P. BAILLOD & Cie

GROS *NOUVEAU MAGASIN* **DÉTAIL**

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÉVRERIE

CHAUX-DE-FONDS
Léopold Robert 58.

LAUSANNE
Place Centrale

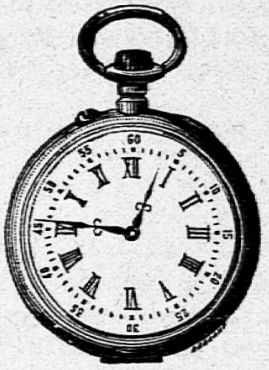

Grand choix, toujours environ 1000 montres en magasin.

Chronomètres
Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.